

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ARRETE

Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire
Au titre de l'année 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 29 novembre 2017 et en date du 31 mai 2018;

SUR la proposition du secrétaire général par intérim,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de 2018 :

- 1 VINOT Maryline
- 2 DUPUY Céline
- 3 JAGER Philippe
- 4 DELIZY Jennifer
- 5 PUPULIN Sylvie
- 6 MARCE Clara
- 7 SAUVAT Albane
- 8 DELORD Christine
- 9 CHARDIN Virginie
- 10 BERTOMEU Anne
- 11 FRESNEL Monique
- 12 HUMBERT Alain
- 13 LUCCIONI Marie-Odile
- 14 CORNU Vanessa
- 15 ESPINASSE Thierry
- 16 LEROUX Béatrice
- 17 ZIMMER Nicole
- 18 DUVAL Sylvie

19 LAFANECHERE Marguerite
20 FAYAZ-POUR Raphaël
21 POIROT Julie
22 MASTAIN Olivier
23 HURSAULT Agnès
24 VILLAGGI Yann
25 PRUD'HON Florence

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **02 AOUT 2018**
Pour le ministre et par délégation



L'adjointe au chef du service
des ressources humaines

Laurence VENET-LOPEZ